

# LIAISON RD 30 – RD 190 PONT À ACHÈRES - BOUCLE DE CHANTELOUP

## Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique

COMMUNES D'ACHÈRES, CARRIÈRES-SOUS-POISSY, CHANTELOUP-LES-VIGNES, POISSY ET TRIEL-SUR-SEINE



## Sommaire général du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique

PIÈCE A	Objet de l'enquête – informations juridiques et administratives .....	9
PIÈCE B	Plan de situation.....	25
PIÈCE C	Notice explicative.....	29
PIÈCE D	Plan général des travaux.....	63
PIÈCE E	Caractéristiques principales des ouvrages les plus importants.....	69
PIÈCE F	Appréciation sommaire des dépenses.....	91
PIÈCE G	Étude d'impact.....	95
PIÈCE H	Évaluation économique et sociale du projet.....	413
PIÈCE I	Dossier de classement / déclassement des voies.....	499
Pièce J	Mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme.....	503
Annexes	.....	507

*Nota : Des sommaires détaillés des pièces A, C et E et G sont présents en tête des documents correspondants*



# Préambule

Le présent dossier est un dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP). Il concerne le projet de liaison routière entre la route départementale 30 (RD 30) et la route départementale 190 (RD 190) : Pont à Achères-Boucle de Chanteloup sur les communes d'Achères, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Poissy et Triel-sur-Seine, dans le département des Yvelines. Le Maître d'Ouvrage de cette liaison est le Conseil général des Yvelines.

Le projet présenté à l'enquête préalable à la DUP consiste en la création d'une liaison départementale d'environ 6 km à Achères, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Poissy et Triel-sur-Seine.

Il comporte un nouveau franchissement de la Seine par un pont au droit de l'île de la Dérivation à Carrières-sous-Poissy.

Ce projet nécessitant des acquisitions foncières, il s'agit d'un dossier d'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique conformément au code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Ce dossier définit les principes de l'aménagement proposé. Des adaptations pourront y être apportées lors de la mise au point détaillée du projet, notamment pour tenir compte des observations formulées lors de l'enquête publique.

L'attention des propriétaires de terrains, situés dans la zone d'étude indiquée sur le plan général des travaux (Pièce D), est appelée sur le fait que la définition précise des emprises nécessaires à la réalisation du projet fera l'objet d'une enquête parcellaire ultérieure au cours de laquelle les intéressés seront appelés à faire valoir leurs droits. Les observations concernant ces terrains seront formulées lors de cette enquête parcellaire.

La présente enquête publique porte également sur le classement et le déclassement des voies.

Une procédure d'autorisation au titre des articles L214.1 à L214.6 du Code de l'Environnement (ex article 10 de la Loi sur l'eau de 1992) sera également menée ultérieurement à la présente enquête.

Conformément à la législation en vigueur, le présent dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique comporte les pièces suivantes :

- Pièce A : Objet de l'enquête - Informations juridiques et administratives,
- Pièce B : Plan de situation,
- Pièce C : Notice explicative,
- Pièce D : Plan général des travaux,
- Pièce E : Caractéristiques principales des ouvrages les plus importants,
- Pièce F : Appréciation sommaire des dépenses,
- Pièce G : Etude d'impact
- Pièce H : Evaluation économique et sociale du projet,
- Pièce I : Dossier de classement/déclassement de voirie,
- Pièce J : Mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme,
- Annexes.

Les dossiers de mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme Pièces J (un par commune) font l'objet de dossiers A3 distincts.

PRÉAMBULE .....	5
<b>PIÈCE A OBJET DE L'ENQUÊTE INFORMATIONS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES</b> .....	<b>9</b>
INTRODUCTION.....	12
INSERTION DE L'ENQUÊTE DANS LA PROCÉDURE ADMINISTRATIVE .....	14
Rappel des études et décisions antérieures.....	14
Déroulement de l'enquête publique .....	15
Les procédures parallèles .....	17
La déclaration de projet.....	18
La déclaration d'utilité publique .....	18
APRÈS DE LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE (DUP).....	19
Les études de détail.....	19
Les procédures complémentaires .....	19
DÉROULEMENT GLOBAL DE LA PROCÉDURE TEXTES RÉGISSANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE .....	21
<b>PIÈCE B PLAN DE SITUATION</b> .....	<b>25</b>
<b>PIÈCE C NOTICE EXPLICATIVE</b> .....	<b>29</b>
OBJET DE L'OPÉRATION.....	33
Le contexte .....	33
Les objectifs du projet .....	35
Bilan de la concertation .....	36
CHOIX DU PROJET SOUMIS À L'ENQUÊTE PARMI LES DIFFÉRENTS PARTIS ENVISAGÉS.....	37
La situation actuelle .....	37
Les conditions de circulation .....	37
Les conditions de sécurité .....	38
La situation future sans le projet .....	42
Les contraintes d'aménagement .....	43
Les variantes du projet.....	47
PRÉSENTATION DU PROJET SOUMIS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE.....	55
Entités administratives .....	55
Description du projet .....	55
Ouvrages d'art les plus importants .....	55

INSERTION ENVIRONNEMENTALE DU PROJET .....	56
Principe d'assainissement de la plate-forme routière .....	56
Mesures de protection acoustique.....	56
Respect du plan de prévention du risque d'inondation de la Seine et du plan global d'aménagement .....	57
Aménagements paysagers.....	57
Qualité de l'air .....	58
Les chemins agricoles et les accès riverains .....	58
Les aménagements cyclables et piétonniers .....	58
SITUATION VIS-À-VIS DES DOCUMENTS D'URBANISME ET CONDITIONS D'EXPLOITATION DE LA VOIE .....	59
Conformité du projet avec les documents d'urbanisme .....	59
Conditions d'exploitation de la voie.....	59
ESTIMATION SOMMAIRE DES DÉPENSES.....	61
<b>PIÈCE D PLAN GÉNÉRAL DES TRAVAUX</b> .....	<b>63</b>
<b>PIÈCE E CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES OUVRAGES LES PLUS IMPORTANTS</b> .....	<b>69</b>
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALE DE LA SECTION COURANTE.....	73
Section 1 : élargissement de la RD 190 .....	73
Section 2 : voie nouvelle entre la RD 190 et la RD 22.....	74
Section 3 : voie nouvelle entre la RD 22 et la RD 30.....	75
Section 4 : RD 30 .....	77
Section 5 : liaison entre la RD 22 et la RD 55.....	81
TRAITEMENT DES ÉCHANGES .....	82
OUVRAGES D'ART.....	84
Ouvrage d'art de franchissement de la RD 55 .....	84
Ouvrage d'art de franchissement de la Seine .....	85
<b>PIÈCE F APPRÉCIATION SOMMAIRE DES DÉPENSES</b> .....	<b>91</b>

<b>PIÈCE G ÉTUDE D'IMPACT</b>	<b>95</b>
PRÉAMBULE .....	99
RÉSUMÉ NON TECHNIQUE .....	101
Analyse de l'état initial du site et de son environnement .....	101
Choix du parti d'aménagement .....	126
Impacts du projet sur l'environnement et la santé et mesures envisagées .....	133
APPRECIATION DES IMPACTS DU PROGRAMME.....	141
ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT .....	143
Contexte du projet .....	143
Présentation et justification de la zone d'étude.....	143
Le milieu physique.....	145
Le milieu naturel.....	203
Le paysage.....	224
Patrimoine et tourisme .....	235
Milieu humain : cadre réglementaire .....	242
Milieu humain : occupation du sol.....	252
Milieu humain et économique : les principales caractéristiques.....	255
Milieu humain : les risques technologiques et la pollution des sols .....	267
Milieu humain : déplacements et circulation routière .....	275
Milieu humain : transports en commun et déplacements doux.....	283
Milieu humain : réseaux techniques et servitudes .....	289
Milieu humain : environnement sonore .....	293
Synthèse des enjeux .....	298
CHOIX DU PROJET PARMIS LES PARTIS ENVISAGÉS.....	303
Les variantes envisagées .....	301
Présentation du projet soumis à l'enquête publique .....	309
IMPACTS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ ET MESURES ENVISAGÉES .....	318
Effets temporaires du projet sur l'environnement et mesures correctives.....	318
Effets permanents du projet sur l'environnement et mesures correctives.....	324
Estimation des dépenses des mesures d'insertion pour l'environnement.....	392
Effets du projet sur la santé et mesures correctives .....	392
Estimation des dépenses correspondantes aux mesures liées à la santé .....	405
Analyse des coûts collectifs des pollutions et des nuisances et avantages induits pour la collectivité, évaluation de la consommation énergétique résultant de l'exploitation du projet .....	405

ANALYSE DES MÉTHODES UTILISÉES ET DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES POUR ÉVALUER LES EFFETS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT .....	408
Généralités .....	408
Impacts sur le milieu physique et naturel.....	408
Impacts sur le milieu humain.....	409
Difficultés rencontrées .....	410
AUTEURS DES ÉTUDES .....	411
<b>PIÈCE H ÉVALUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU PROJET</b>	<b>413</b>
PRÉAMBULE .....	416
Le cadre réglementaire .....	416
Les enjeux du projet d'aménagement.....	416
Les caractéristiques du projet soumis à l'enquête .....	418
Méthodologie générale de l'évaluation.....	425
CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA SITUATION ACTUELLE .....	428
L'organisation de l'espace .....	428
Démographie .....	430
Les logements .....	433
Les emplois .....	436
Les zones d'activités .....	443
Principaux équipements et loisirs.....	445
Transports : les routes.....	449
Autres modes de transport .....	455
Analyse de la mobilité.....	460
La situation actuelle : résumé des enjeux.....	466
SITUATION DE RÉFÉRENCE (EN L'ABSENCE DU PROJET DE LIAISON RD 30-RD 190) ..	467
Les documents de planification et de programmation .....	467
Les potentialités de développement socio-économique.....	470
La situation de référence : résumé des enjeux.....	482
ÉVALUATION DES EFFETS DU PROJET DE LIAISON RD 30 - RD 190 .....	483
Les effets du chantier .....	483
Les effets sur le système de transport et les déplacements .....	483
Les effets socio-économiques .....	487
Calcul du bilan socio-économique .....	489
<b>PIÈCE I DOSSIER DE CLASSEMENT / DÉCLASSEMENT DES VOIRIES</b>	<b>499</b>
<b>PIÈCE J : MISE EN COMPATIBILITÉ DES PLANS LOCAUX D'URBANISME</b>	<b>503</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>507</b>

